

ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE DU 01 JUIN 2021

Les projets de résolutions

Nom : _____ **Prénom :** _____ **Nombre de voix :** _____

PREMIERE RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société durant l'exercice 2020 et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes individuels de l'exercice, approuve les comptes et les états financiers dudit exercice tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports se soldant par :

- Un Total Bilan Actif Passif : 21 485 513 308 DZD,
- Un Résultat Net Comptable de 1 556 327 479 DZD.

1. OUI **NON** **ABSTENTION**

DEUXIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ainsi que du rapport des Commissaires aux Comptes s'y rapportant, approuve lesdits comptes consolidés, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, se traduisant par :

- Un Total Bilan Actif - Passif : 74 336 414 142 DZD.
- Un Résultat Net Consolidé : 5 570 193 316 DZD.

2. OUI **NON** **ABSTENTION**

TROISIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide :

- a) D'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2020 approuvé ci-dessus pour 1 556 327 479 DZD en réserves ordinaires.
- b) De distribuer au titre de dividendes la somme de 2 935 015 625 DZD soit un dividende par action de 115 DZD prélevé sur les réserves ordinaires.

Ce dividende sera mis en paiement le 31 Juillet 2021.

3. OUI **NON** **ABSTENTION**

QUATRIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et définitif au 31 Décembre 2020.

4. OUI **NON** **ABSTENTION**

CINQUIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration pour l'année 2020, au titre de jetons de présence la somme totale de deux cent cinquante mille dinars algériens (250 000 DZD), par administrateur.

5. OUI **NON** **ABSTENTION**

SIXIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale décide de régler les honoraires dus aux commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2020 conformément au barème officiel.

6. OUI **NON** **ABSTENTION**

SEPTIEME RESOLUTION : L'assemblée Générale constatant la fin du mandat du Conseil d'Administration, décide d'élire les personnes citées ci-après en qualité d'Administrateurs pour une période de six ans prenant fin au terme de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur le compte de l'exercice 2026 :

- Sofiane LAHMAR
- ADP entreprise WLL représentée par M. Sofiane LAHMAR,
- Med Investment Holding représentée par Lies KERRAR,
- Gilles De Clerck,
- Jade Del Lero Moreau.

Les administrateurs ne détenant pas des actions de la société à la date de leur désignation devront s'en acquérir dans les trois mois qui suivent la date de la présente Assemblée Générale.

7. OUI **NON** **ABSTENTION**

HUITIEME RESOLUTION : L'assemblée Générale constatant la fin du mandat du commissaire aux comptes, décide de renouveler le mandat de M. Lakhdar SENEINA, Expert-Comptable, demeurant au lotissement EGZIB n°20 Birtouta, Alger, titulaire de l'agrément N°298/2016 du 20/10/2016, pour trois exercices sociaux : 2021, 2022 et 2023.

8. OUI **NON** **ABSTENTION**

NEUVIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir les formalités qui seront nécessaires et notamment les publications prescrites par la loi.

9. OUI **NON** **ABSTENTION**

Signature de l'actionnaire

Le Conseil d'Administration

